

Plan de la description détaillée du projet

NB : Ce plan vous est proposé à titre indicatif. Il permet de n'oublier aucune information nécessaire au jury pour juger de la pertinence de votre candidature.

1) Présentation du projet

- a- Description du produit ou du service proposé
Quelles sont les applications directes ?
- b- Description du caractère innovant du projet
- c- Origine du projet.
- d- Forces et faiblesses du projet

2) Insertion dans une logique de développement durable

L'apport du projet à la Ville de Paris en terme d'utilité sociale, écologique et économique

3) Le marché

- a- Quel est le marché ciblé ? (donner des chiffres)
- b- Quelle est la taille du marché ? (donner des chiffres)
- c- Concurrence : quelle est-elle ?
- d- Positionnement par rapport à la concurrence - principaux avantages concurrentiels espérés (avance technologique ? prix ? process ? qualité ? sécurité ? environnement ?....)
- e- Les alliances stratégiques et les clients
- f- Mode de distribution prévu et prévisions des ventes

4) Le « calendrier »

- a- Stade d'avancement du projet (aspect technique notamment : procédé de fabrication, test, essais, maquettes, prototypes,...)
- b- Etapes prévues à court terme (dans les 6 mois)
- c- Stratégie à long terme (ex : ambitions internationales ?....)

5) L'équipe

Cette partie contiendra d'une part, une description rapide des parcours du porteur du projet et de son équipe s'il en a une et, d'autre part, une prévision des « investissements humains » envisagés (effectif, qualification, évolution...). Les CV seront joints en annexe. La description du parcours doit mettre en valeur la complémentarité de l'équipe et les capacités de management.

6) Les aspects juridiques et financiers

- a- Etude d'antériorité, normes et réglementations spécifiques au marché, brevet existant ou protection intellectuelle envisagée...
- b- Structure de l'entreprise envisagée et statut
- c- Evaluation des budgets prévisionnels (sous forme de tableaux financiers)
- d- Plans et modalités de financement envisagés

Conclusion : synthèse du projet

D'un point de vue formel :

Indiquez sur tous les pieds de pages le nom du projet

15 pages maximum (sans compter les CV)

Ne joindre aucun document complémentaire

L'organisateur se réserve le droit de refuser les dossiers ne respectant pas les formes demandées.